## **AVIS PUBLIC**



EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné François Lessard, directeur général et greffier-trésorier par intérim QUE: -

LORS D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD QUI SERA TENUE LE 16 DÉCEMBRE 2024 À 19 H, AU LIEU HABITUEL DES DÉLIBÉRATIONS, AFIN D'ADOPTER LE BUDGET POUR L'ANNÉE 2025, ET QU'IL Y SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS, À SAVOIR :

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance;
- 2. Acceptation de l'ordre du jour;
- 3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024;
- 4. Adoption du programme triennal d'immobilisation;
- 5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 322-25 taxation et tarification municipales 2025;
- 5. Période de questions portant uniquement sur les points du présent ordre du jour;
- 6. Levée de la séance extraordinaire.

DONNÉ À EAST HEREFORD CE 5° JOUR DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE

Directeur général et greffier-trésorier

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, François Lessard, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus conformément au *Code municipal du Québec*, en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

1<sup>er</sup>

HALL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE D'EAST HEREFORD

2<sup>ième</sup>:

SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5e jour de décembre 2024.

Directeur général et greffier-trésorier par intérim